THE SHIFT PROJECT

THE CARBON TRANSITION THINK TANK

DÉCARBONONS LA CULTURE !

DANS LE CADRE DU

PLAN DE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

SYNTHESE - NOVEMBRE 2021

AVANT-PROPROS

En mars 2020, alors que démarrait la crise sanitaire, nous avons rejoint le Plan de transformation de l'économie française (PTEF) de *The Shift Project*. L'objectif : initier un travail de profondeur visant à éclairer le secteur culturel sur ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et sa dépendance aux énergies fossiles.

Ces émissions traduisent la vulnérabilité du secteur culturel face aux chocs énergétiques et climatiques. Sans prise en compte de cette vulnérabilité, nous, professionnels et publics de la culture, sommes en danger. La place de la culture dans notre société est en danger. Des centaines de milliers d'emplois qui dépendent indirectement du secteur culturel sont également en danger.

C'est la raison pour laquelle la culture doit et peut se transformer : c'est ce pourquoi nous travaillons.

Nous avons interviewé une grande diversité de professionnels et mesuré les émissions de leurs activités. Nous avons émis des hypothèses, nous les avons questionnées, précisées ; nous avons proposé des stratégies et des mesures, et fédéré autour d'elles ; nous les avons amendées face aux réalités du terrain et nous continuons à le faire.

Parce que nous sommes artistes, personnels administratifs, techniciens et publics du secteur culturel.

Parce que nous voulons continuer à émouvoir et à nous émouvoir.

Parce que nous avons besoin de partager ensemble ces moments d'une intensité rare.

Parce que nous souhaitons continuer à permettre la rencontre d'une œuvre et d'un public.

Parce que nous désirons que cette rencontre soit soutenable.

Tout ce qui suit traduit ce désir.

Nous pourrons débattre de tous les chiffres et propositions ; il sera bon de le faire.

C'est la condition de nos avancées communes.

L'équipe culture du PTEF,
pour *The Shift Project*

L'ÉQUIPE DU PROJET

Ce rapport final est le fruit d'un travail collectif orchestré par **Samuel Valensi,** auteur, metteur en scène et chef de projet Culture au Shift Project, et accompagné par **Jean-Noël Geist**, coordinateur du secteur de la Culture pour le PTEF et **Héloïse Lesimple**, chargée de mission Culture et Santé, avec l'appui d'**Erwan Proto** pour les chiffrages.

Les travaux ont été menés par **Anaïs Roesch**, doctorante à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, initiatrice du projet et co-pilote arts visuels, **Fanny Valembois**, consultante en transition, co-pilote du projet et en charge du volet livre et édition, **Juliette Vigoureux**, consultante indépendante et co-pilote cinéma avec la contribution de Charles Gachet-Dieuzeide, co-fondateur de Secoya, et **Valérie Bonnard,** chargée de mission stratégie et développement durable RMNGP (Réunion des Musées Nationaux et Grand Palais) et co-pilote arts visuels.

Ce projet a également reçu le soutien de nombreux bénévoles et contributeurs qui nous ont accordé leur temps pour nous expliquer leurs métiers, évaluer l'impact de leurs activités, identifier les freins et les leviers à la transition du secteur, proposer une stratégie et des mesures concrètes pour atteindre la neutralité carbone des organisations culturelles. Nous tenons ici à les remercier pour leur temps.

Graphisme : **Anaïs Carrière** (*The Shift Project*) / Crédit photo : **Aditya Chinchure** on Unsplash

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 2

L'équipe du projet 3

À propos du Plan de transformation de l'économie française 4

RÉSUMÉ AUX DÉCIDEURS 5

La culture, un secteur économique fragile 5

Un trompe-l'œil : la culture immunisée et étrangère au problème 5

NOS PROPOSITIONS DE MESURES 6

Introduire des politiques nationales ambitieuses 6

Développer une formation systématique aux enjeux énergie-climat 7

Nous proposons cinq grandes dynamiques de transformation 8

Nous proposons quatre grands types de mesures 9

Informer et éclairer 10

NOS RECOMMANDATIONS 11

Mesures transversales 11

Pour le secteur du spectacle vivant 12

Pour le secteur de l'édition 14

Pour le secteur de l'exploitation (salles de cinéma) 15

Pour le secteur des arts visuels 16

À PROPOS DU PLAN DE TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE : LE PTEF

Le Plan de transformation de l'économie française (PTEF) vise à proposer des **voies pragmatiques pour décarboner l'économie**, secteur par secteur, en favorisant la résilience et l'emploi.

Initié au début du premier confinement, ce plan s'inscrit dans la perspective du fameux « monde d'après », et a vocation à alimenter le **débat public** : entre autres celui qui va précéder l'élection présidentielle de 2022.

Il s'agit de concevoir à grande échelle un programme systémique de mesures opérationnelles (fiscales, réglementaires, économiques, sociales, organisationnelles) destinées à rendre l'économie française effectivement compatible avec la limite des 2 °C désormais communément prise pour objectif.

L'élaboration du PTEF repose sur quatre piliers

- **Adopter une approche globale, systémique et cohérente** du point de vue des lois de la physique et de la technique, et des flux économiques.
- **S'intéresser aux vraies ressources rares : les ressources physiques et les compétences**, l'emploi étant au cœur du dispositif.
- **Faire des propositions pragmatiques**, opérables dès à présent, de façon à ouvrir un chemin de décarbonation réaliste et cohérent au sein d'une transformation de long-terme qui impose un **rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 5 % par an** en moyenne dès aujourd'hui.
- **Ne pas reposer sur le pari de la croissance économique** (ce qui semble particulièrement adapté à la période), ni sur des évolutions technologiques supposées advenir mais encore non éprouvées.

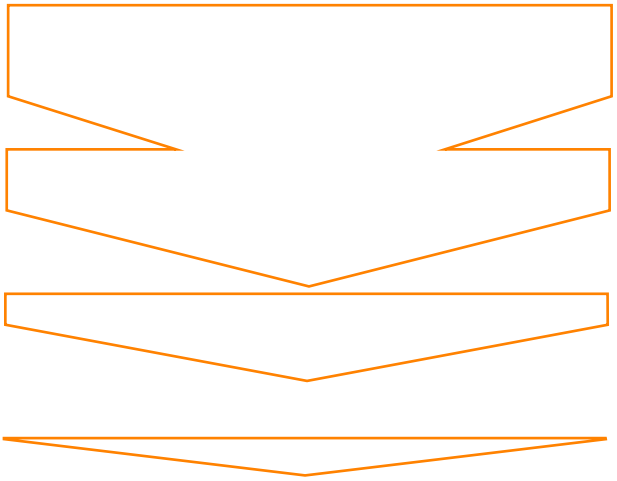

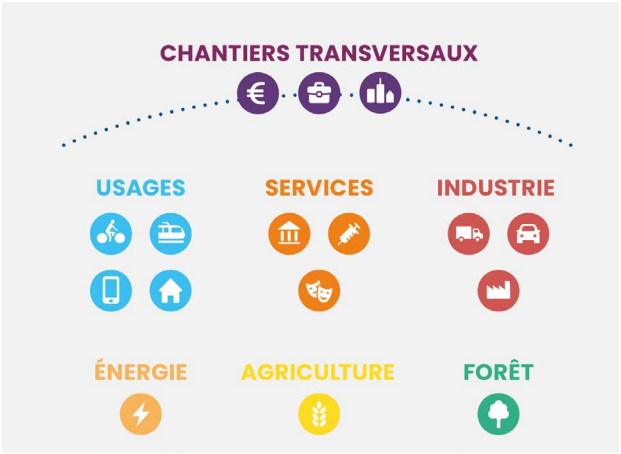

RÉSUMÉ AUX DÉCIDEURS

Arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel, livre et presse, patrimoine, pratiques artistiques amateurs, festivals, jeux vidéo : le secteur de la culture regroupe des activités et des organisations d'une grande diversité. On y crée, produit, édite, diffuse, commercialise et conserve tout type d'œuvres et de services culturels. Et, comme dans tous les autres secteurs, on y administre des organisations.

Il n'est donc pas raisonnable d'envisager une unique solution miracle pour décarboner tout son fonctionnement et la rendre entièrement résiliente aux chocs énergétiques et climatiques. Cependant, les travaux menés ont déjà permis d'identifier des problématiques et des leviers d'action dans le **spectacle vivant**, le **cinéma,** le **livre** et les **arts visuels.** Nous avons par ailleurs travaillé sur le rôle transversal du **numérique**.

La culture, un secteur économique fragile

Les pratiques culturelles occupent près de trois heures de notre emploi du temps quotidien, et les ménages français y consacrent environ 4 % de leur budget.

Avec près de 635 000 personnes travaillant dans le secteur, **la culture emploie 2,2 % de la population active** et génère 2,3 % du PIB français. De plus, beaucoup d'activités sont tributaires des événements culturels : un événement comme le festival d'Avignon génère plusieurs dizaines de millions d'euros de retombées économiques locales.

La moitié des professionnels de la culture exercent un métier artistique ou une activité liée, comme accessoiriste ou ingénieur du son par exemple. Une large partie de ces métiers sont précaires et près des deux tiers correspondent à des contrats courts.

En cas de choc énergétique, climatique ou sanitaire, beaucoup risquent donc de voir leur emploi menacé à court terme.

À l'inverse, la transition choisie et anticipée (plutôt que subie et non maîtrisée) a vocation à **assurer un avenir au secteur et à ses professionnels,** voire même à lui imaginer une place grandissante dans nos vies.

À travers son empreinte physique, le monde de la culture est aussi responsable que vulnérable face aux bouleversements et aux transformations à venir. Sa mobilisation est donc vitale.

Un trompe-l'œil : la culture immunisée et étrangère au problème

La problématique énergie-climat étant généralement présentée au travers des secteurs comme l'agriculture, les bâtiments, l'industrie, l'énergie et les transports, les professionnels de la culture sont victimes d'un trompe-l'œil : ils et elles ont l'impression de ne pas être directement concernés. Pourtant, lorsque l'on regarde les données physiques, la culture, comme l'ensemble de nos activités, consomme beaucoup d'énergie pour s'alimenter, se chauffer, s'éclairer, se déplacer… Il y a donc des dépendances mutuelles entre le secteur culturel et de nombreuses activités appelées à se transformer pour réduire leurs émissions de GES et assurer leur résilience.

Si le secteur de la culture peut transformer nos imaginaires, il peut aussi transformer directement le réel : la culture peut contribuer, dès aujourd'hui, à la transition d'autres secteurs comme l'agriculture, le bâtiment, l'énergie, la mobilité, le numérique. Son lien étroit et majeur avec ces secteurs, dont elle dépend et qui interagissent avec elle, constitue une capacité : celle de **devenir un moteur de la transition**. Ce rôle lui appartient tout autant que sa propension à construire nos imaginaires et à changer notre vision du monde**.**

La culture ne se décarbonera-t-elle pas mécaniquement, à mesure que se décarboneront les secteurs qui lui fournissent, ainsi qu'à ses usagers, des biens et des services ? Ces secteurs avec lesquels elle interagit vont devoir faire leur part. Mais une bonne partie de la décarbonation de ces secteurs ne se concrétisera que **si les « utilisateurs » enclenchent le mouvement**, **deviennent eux-mêmes prescripteurs et organisent la transformation de la demande.**

Parce qu'elle a souvent été avant-gardiste, parce qu'elle fédère, parce qu'elle a une portée mondiale, parce qu'elle appartient à chacune et à chacun et parce qu'elle nous nourrit, la culture française est tenue par un devoir d'exemplarité auquel elle ne saurait se soustraire.

Les centaines de milliers de personnes qui font vivre la culture française doivent prendre conscience de leur position clé, et du rôle qu'elles ont à jouer. En tant qu'activité à la fois matérielle et symbolique, la culture doit et peut se transformer.

De gré (parce que la société prendra les bonnes décisions à temps) ou de force (parce que le manque de ressources, particulièrement de pétrole nous y contraindra), les activités carbonées disparaîtront peu à peu de tous les secteurs de la société. Dans ce context, plus le secteur de la culture anticipera sa décarbonation, plus il sera résistant et plus il pourra continuer à se développer et à prendre une place importante dans nos vies.

NOS PROPOSITIONS DE MESURES POUR LES CINQ ANS À VENIR

Introduire des politiques nationales ambitieuses

À ce jour, les enjeux énergie-climat n'apparaissent pas en tant que priorité transversale du ministère de la Culture. Ce sont les grands absents de la présentation du budget de la culture 2022, avec seulement 0,45 % alloué au soutien de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE - qui ne se limite pas au climat mais aborde les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux) sur un montant qui dépasse 4 milliards d'euros.

Le ministère de la Culture doit énoncer des politiques publiques ambitieuses et financer la décarbonation, afin de conduire la transformation. Il pourra s'appuyer sur ses opérateurs dans chacune des filières et créer des dispositifs d'incitation ou de contrainte tels que l'éco-conditionnalité des subventions, outils efficaces dès lors qu'ils sont accompagnés et évalués. Il doit aussi donner aux acteurs culturels les moyens économiques de cette transformation, via des labellisations et des financements de prestations environnementales extérieures (bilans carbone, accompagnement, etc.). Cela facilitera à la fois la mise en place de solutions efficaces et la montée en compétence des acteurs culturels. Enfin, le ministère de la Culture devrait mettre en place un Observatoire de la transition écologique afin de disposer d'un réel outil d'évaluation et de conduite de changement.

Développer une formation systématique aux enjeux énergie-climat

Selon un sondage mené en 2020 par Réveil Culture, l'écrasante majorité des professionnels et étudiants du secteur culturel n'ont reçu aucune formation aux enjeux énergie-climat, et ils sont tout aussi nombreux à le déplorer. Les engagements du ministère de la Culture et de l'enseignement supérieur de la culture dans ce domaine sont faibles et inégaux. C'est là pourtant une première étape indispensable pour agir. Parmi les moyens

nécessaires, on peut citer : la formation des formateurs, le soutien à la création de postes dédiés au sein des établissements d'enseignement supérieur de la culture, ainsi que la mise en réseau et le partage d'outils entre équipes pédagogiques.

Nous invitons les organismes délivrant des formations professionnelles, tels que le Cipac ou l'Afdas, à enrichir et à promouvoir leurs offres de formations spécifiques sur l'intégration des enjeux énergie-climat dans les professions culturelles, branche par branche et métier par métier. Les employeurs doivent eux aussi proposer ces formations à leurs salariés, car la transition énergétique requiert un renouvellement des pratiques professionnelles et l'acquisition de nouvelles compétences.

Nous proposons cinq grandes dynamiques de transformation :

Relocaliser les activités. Il ne s'agit pas de raccourcir les idées, mais les distances parcourues. Cela permettra en même temps de faire de la culture un moteur pour la transition locale, au travers de tous ses besoins : achats, alimentation, bâtiments, énergie et transports.

Dans le domaine du livre, en fonction des choix de l'éditeur, le nombre de kilomètres parcourus par un ouvrage entre le lieu de production du papier, l'imprimeur et le lieu de stockage peut être divisé par 20, voire davantage !

Ralentir. Les artistes continueront à faire des déplacements… à condition d'en allonger la durée pour en réduire le nombre. Ce serait un gain pour la qualité des créations, le bien-être des équipes et les échanges dans les territoires où elles s'inscrivent, alors qu'aujourd'hui bien des professionnels doivent « enchaîner les dates » à un rythme fou.

Nous proposons de systématiser la mutualisation des tournées, expositions, diffusions entre plusieurs partenaires locaux, de multiplier le nombre de représentations ou d'activités des professionnels sur chaque territoire (*masterclass*, collaborations avec des artistes locaux, conférences, actions culturelles), par exemple lors de résidences, et enfin de ralentir en encourageant la recréation des œuvres à l'étranger plutôt que leur tournée – notamment pour le théâtre et la danse.

En arrêtant de prendre l'avion, le chorégraphe Jérôme Bel a inventé un nouveau mode de diffusion de ses œuvres. Cet artiste filme ses répétitions, puis transmet les fichiers vidéos à des metteurs en scènes d'autres continents qui recréent son œuvre avec des danseurs locaux et la font tourner sur leurs territoires en ayant recours aux moyens de transport les moins carbonés.

Diminuer les échelles. L'attractivité des projets, moteur du développement culturel de ces dernières décennies, a conduit à une « événementialisation » de la culture avec, au bout du compte, une croissance permanente des jauges. Plus un événement culturel attire de visiteurs, plus son audience est internationale, plus sa programmation doit déployer des performances spectaculaires pour se différencier… et plus le bilan carbone s'alourdit. Les festivals, en particulier dans la musique actuelle, tout comme les foires ou les biennales, offrent des stéréotypes de cette tendance. Des professionnels évoquent une « course à l'armement ». Nous proposons la désescalade. Nous estimons qu'en divisant sa jauge par dix, un festival rassemblant 300 000 personnes pourrait diviser ses émissions par un facteur compris entre 20 et 30.

Des expériences commencent à émerger : pour pouvoir maintenir son édition 2020, le festival Les Sud à Arles a réduit ses jauges et s'est appuyé sur une programmation plus locale.

Dans le domaine des arts visuels, la production d'expositions avec des œuvres nombreuses et en provenance de destinations lointaines est un facteur important de leur bilan carbone. Le Palais des Beaux Arts de Lille, dans son exposition « *Expérience Goya* », a ainsi montré qu'il est possible de produire une exposition de qualité en recherchant à la fois un propos scientifique et culturel riche et

une empreinte écologique maîtrisée, notamment au travers de la diminution du nombre d'oeuvres exposées et la réduction de la distance parcourue par ces dernières. Ces démarches se traduisent par une forte réduction de la consommation énergétique.

Éco-concevoir. Toute création d'œuvre ou de scénographie demande de l'énergie pour ses intrants (matériaux), pour ses procédés de transformation, pour sa diffusion (notamment à cause des volumes et des masses déplacés au cours d'éventuelles itinérances), ainsi que lors de sa fin de vie (déchets et autres « externalités négatives »). Ces besoins doivent être documentés en termes de quantités et d'impacts, afin de permettre aux créateurs et aux institutions qui les accompagnent de choisir les pratiques les plus vertueuses et les plus résilientes.

Les outils d'éco-conception, comme l'outil d'aide à la décision « EDEOS » utilisé par l'Opéra de Lyon, ainsi que les réseaux de ressourceries et de recycleries, doivent être encouragés.

Dans le secteur du cinéma, des guides d'éco-production des films existent. Le CNC a récemment identifié comme première priorité de son plan Action ! la réduction de l'impact carbone des productions. Sur le terrain, le recours à un « écomanager » sur les tournages dont le but est justement l'éco-production de l'œuvre, tend à se développer.

Renoncer. Pour imaginer une culture résiliente, il faut renoncer à certaines pratiques. Les équipements techniques les plus carbonés, comme les gros générateurs électriques à essence, sont à proscrire. Les systèmes de sonorisation toujours plus gourmands en puissance, ou encore la course aux formats toujours supérieurs dans le *streaming* des œuvres, ne sont pas soutenables. Dans un autre registre, les clauses d'exclusivité territoriale pour les manifestations culturelles doivent être supprimées.

Dans la même perspective, au printemps 2020, les 1600 structures culturelles et médias signataires de l'Appel des indépendants ont déclaré ne plus vouloir acheter de terminaux qui ne seraient ni d'occasion ni reconditionnés. Ils ont également décidé de renoncer à la très haute définition pour la diffusion d'œuvres en *streaming*.

Dans le secteur des arts visuels, le renoncement passe d'abord par le changement des pratiques. Par exemple :

- renoncer aux formats d'exposition exceptionnels pour envisager une esthétique d'exposition différente,
- exclure les matériaux les plus polluants, comme la moquette et le polyane,
- renoncer au recours parfois inconsidéré à des dispositifs de transport ultra sécurisés (caisses isothermes, voitures suiveuses…) quand l'œuvre peut être transportée différemment (accompagnement physique des œuvres, convoiement digital, etc.)

Nous proposons quatre grands types de mesures

Afin d'aider les acteurs et les pouvoirs publics à imaginer une transformation à court, moyen et long terme, nous avons imaginé une typologie de mesures allant des plus simples aux plus difficiles à mettre œuvre.

Les mesures transparentes. Elles ne transforment pas les métiers des acteurs culturels et n'engendrent pas de coûts supplémentaires. Par exemple, opter pour une alimentation végétarienne pour les publics et les équipes ne change rien à la façon de travailler, mais permet de réduire très fortement les émissions liées à l'alimentation, tout en soulageant dans bien des cas les budgets restauration.

Les mesures positives. Elles peuvent engendrer un surcoût, mais devraient être encouragées par les pouvoirs publics dans la mesure où elles participent à la transition d'autres secteurs.

Par exemple, l'impression d'un livre en France plutôt qu'en Europe de l'Est contribue au soutien de la filière industrielle française.

La rénovation thermique des bâtiments culturels participe de la même logique.

Les mesures « offensives ». Elles modifient l'organisation actuelle des structures culturelles pour en assurer la pérennité. Nous encourageons la mise en place de nouveaux modèles économiques assurant des revenus de remplacement.

Par exemple via le développement des filières de mutualisation des livres (occasion, location, emprunt, etc.), qui limitent la production de livres-objets sans limiter l'accès aux œuvres.

Ou encore : la subdivision de très grands événements culturels en plusieurs événements de taille plus modeste, ce qui permet de limiter leur empreinte.

Les mesures « défensives ». Elles consistent à proscrire les options « énergivores » – recours à de gros groupes électrogènes, rediffusion systématique en streaming à haut débit, tournées effrénées – afin de permettre l'émergence d'options alternatives plus raisonnables.

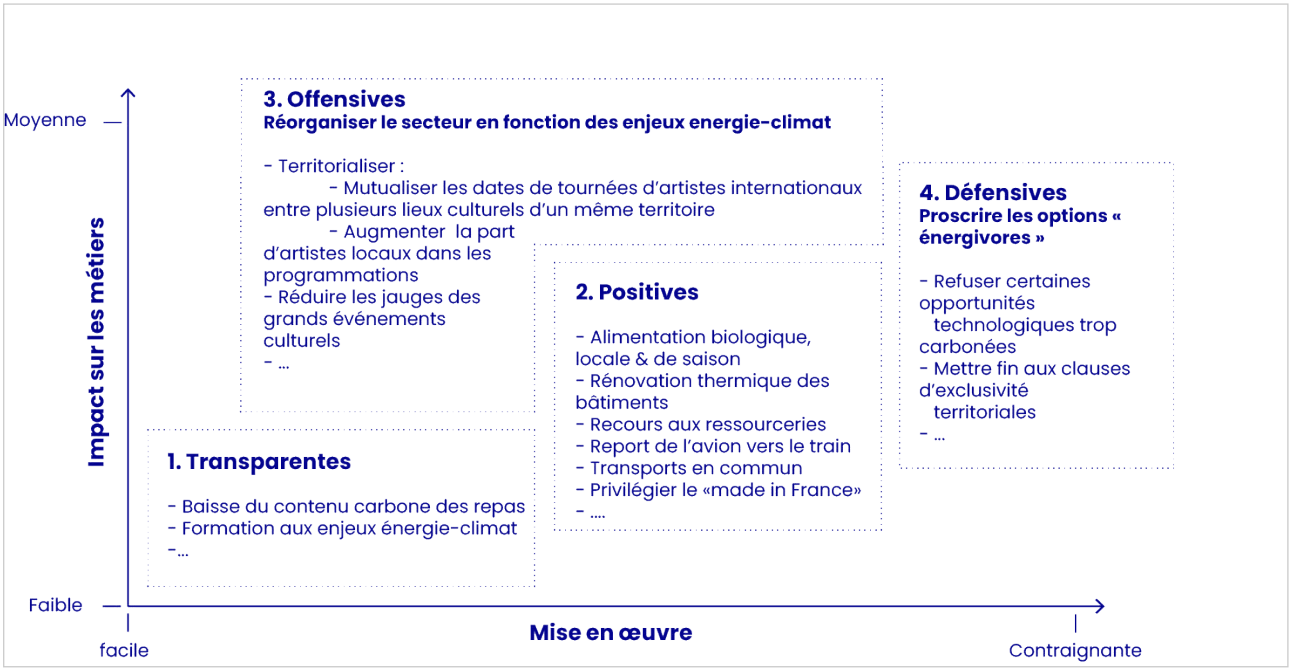

Figure : Tableau des typologies de mesures - source : *The Shift Project*

Informer et éclairer

Notre groupe de travail a passé un an et demi, au cours de l'élaboration de ce plan, à défricher les implications pour la culture de transformations inexorables. Dans le secteur culturel comme ailleurs, les transformations seront anticipées ou subies. Notre espoir est de pouvoir éclairer les réflexions et les actions de tous les professionnels de la culture, en particulier ceux qui sont appelés à orienter le fonctionnement du secteur, afin qu'ils prennent en compte les enjeux énergie-climat.

Il s'agit plus largement d'informer tous les citoyens concernés, de proposer d'ouvrir une voie, et d'inventer de nouvelles visions, de nouvelles formes… ce qui a toujours été le propre du secteur de la culture. Si le secteur culturel peut sensibiliser les citoyens, il peut aussi montrer que de nouvelles formes de rencontres sont possibles entre les œuvres, les artistes et leurs publics. De cette réinvention dépendra notre capacité à émouvoir et à nous émouvoir d'une autre manière, soutenable.

Ce travail s'est nourri et doit continuer à se nourrir des contributions de tous les acteurs concernés et intéressés par la question de l'avenir de la culture et prêts à apporter leur pierre à l'édifice.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Mesures transversales

Mobilité des publics et des équipes
Équiper les abords et accès des établissements culture afin d'encourager les mobilités actives (arceaux vélos, pistes cyclables etc.) et électriques (stations de charge électrique etc.)
Coupler les billets des activités culturelles avec des réductions lorsque les visiteurs se rendent sur les lieux en transport public ou covoiturage
Réduire le nombre des convoiements physiques des oeuvres et étudier la possibilité le recours aux convoiements digitaux
S'interroger sur la pertinence du recours à des voitures suiveuses pour le transport d'oeuvres et
Grouper les transports d'oeuvres chaque fois que possible, si nécessaire en ayant recours à du stockage temporaire, éviter le retour à vide des camions
Réduire le nombre des oeuvres transportées pour les expositions temporaires et s'interroger sur la pertinence de faire venir des oeuvres de destinations très lointaines
Exiger un devis carbone auprès des transporteurs et opter pour les transporteurs privilégiant les modes de transport les moins carbonés
Numérique
Limiter la masse des données mise en ligne pour la communication en favorisant les formats vidéos n'excédant jamais la HD 1080p et la communication via textes, images et fichiers sonores sur les réseaux sociaux lorsque c'est possible (ce qui implique le renoncement aux lives en 2K, 4K et en réalité virtuelle ainsi qu'aux équipements correspondants).
Préférer les achats de matériel reconditionné pour l'informatique, la bureautique et la téléphonie de bureau
Éviter le renouvellement des terminaux ou des infrastructures de réseau en participant au développement des usages dont ils dépendent (NFT, réalité virtuelle, etc.)
Autres
Attribuer une part des subventions dédiées aux achats des acteurs culturels en monnaie locale
Rendre obligatoire l'intégration des émissions indirectes (tout le scope 3) dans le bilan carbone et élargir le périmètre des structures soumises à l'obligation de réaliser leur bilan carbone.

Recommandation pour le spectacle vivant

a. Cas d'un grand festival en périphérie

Transports des festivaliers	
Encouragement du covoiturage via plateformes dédiées et réductions aux spectateurs utilisant ce moyen de transport (passage de 2 à 3 personnes par véhicule en moyenne)	**-4,5 %** des émissions
Dans un meilleur réseau de transports en commun (quitte à modifier la ou les localisations de l'événement) pour porter la part des festivaliers venant en train et en transports en commun à 65% des venues.	**-3,6 %** des émissions
Transports des équipes programmées et des oeuvres	
Suppression des clauses d'exclusivité territoriale et mutualisation au maximum des tournées d'artistes étrangers avec d'autres structures du territoire. Objectif : porter l'avion comme moyen de transport à seulement 10% des équipes programmées.	**-4,5 %** des émissions
Report modal du tour-bus vers le train et la voiture (le tour-bus ne représenterait plus que 25% des personnes déplacées)	**-3,6 %** des émissions
Favoriser les tournées mutualisées d'oeuvres éco-conçus (notamment plus légère et moins volumineuse) avec du matériel partagé à l'échelle d'un territoire et allonger les durées de diffusion des artistes internationaux pour mutualiser l'impact du fret aérien	**-20 %** des émissions
Mutualisation des éléments indispensables à la logistique à échelle locale avec d'autres acteurs du territoire et relocalisation des fournisseurs dédiés	**-1 %** des émissions
Alimentation	
Passage à une alimentation locale et végétarienne ainsi qu'à un service de boissons locales uniquement	**-15 %** des émissions
Energie	
Suppression des groupes électrogènes pour une alimentation provenant à 100% du réseau électrique EDF ou via un fournisseur d'électricité "verte"	**-0,35 %** des émissions
Numérique	
Limiter la masse des données mise en ligne pour la communication en favorisant les formats vidéos n'excédant jamais la HD 1080p et la communication via textes, images et fichiers sonores sur les réseaux sociaux lorsque c'est possible (ce qui implique le renoncement aux lives en 2K, 4K et en réalité virtuelle ainsi qu'aux équipements correspondants).	*impact à considérer de manière dynamique, non estimable ici*
Jauge	
Subdivision de la jauge d'un grand festival réunissant 280 000 personnes en dix festivals de jauge d'environ 28 000 personnes	**-16,5 %** des émissions

b. Cas d'une salle de spectacle moyenne en périphérie

Transports des spectateurs	
Passer la part de la voiture de 65% à 40% de la mobilité des spectateurs en : • encouragement du covoiturage via plateformes dédiées et réductions aux spectateurs utilisant ce moyen de transport (passage de 2 à 3 personnes par véhicule en moyenne) • réduisant de la place accordée au stationnement de voitures sur le site, installation de bornes pour la recharge des véhicules électriques (NB : les conditions pour que l'utilisation d'un véhicule électrique soit plus intéressante que celle d'un véhicule essence doivent être remplies) ; • mettant en place des stationnements vélo sécurisés, de cheminements piétons sécurisés ; • ajoutant un service de recharge de batteries avec le vestiaire pour les personnes venant avec un vélo à assistance électrique ; • augmentant la part modale du train et du bus en adaptant les horaires des spectacles aux horaires des transports en commun et/ou en nouant des partenariats avec les réseaux de transports locaux.	**-5,5 %** des émissions du bilan carbone d'une salle moyenne en périphérie
Mobilités des salariés	
Pour augmenter la part des déplacements en transports en commun et mobilités actives, les salles peuvent : • indemniser davantage les pass de transports en commun et indemniser les salariés par l'Indemnité kilométrique vélo (IKV) ou le Forfait mobilité durable (exonéré de cotisations et contributions sociales jusqu'à 500€) favorisant la venue à vélo (avec ou sans assistance électrique), installer des douches dans les locaux pour les salariés à vélo, mobiliser les salariés en organisant des «challenges de la mobilité" lors desquels les établissements d'un territoire peuvent encourager leurs employés à utiliser des modes de transport alternatifs à l'autosolisme pour les déplacements domicile-travail ; • mettre en place des Plans de mobilité employeur (PDM), obligatoires depuis 2018 pour les employeurs regroupant plus de 100 salariés sur un même site ; • réduction du parc de véhicules, remplacement des voitures de fonction ou de service et des véhicules logistiques par des vélos et vélo-cargos (avec ou sans assistance électrique), renouvellement du parc de véhicules avec des véhicules plus sobres car mieux dimensionnés (plus petits, plus légers, moins puissants, moins rapides : en tout cas au plus près du besoin) et électriques ; • proposer une journée de télétravail par semaine en moyenne par salarié. Proposition variable selon les postes concernés.	**-0,9 %** des émissions du bilan carbone d'une salle moyenne en périphérie

Transports des équipes programmées et des oeuvres	
• Suppression des clauses d'exclusivité territoriale et mutualisation des dates avec d'autres établissements (en particulier pour les artistes internationaux) • Réduction du nombre d'équipe programmés d'environ 30% • Réduction des masses déplacées d'environ 40% pour le fret lié à la venue des spectacles (via éco-conception et mutualisation du matériel localement) • Ralentissement via l'augmentation du temps passé par les artistes localement (masterclass, collaborations avec des artistes locaux, interventions dans des écoles artistiques locales, etc.)	**-66 %** des émissions du bilan carbone d'une salle moyenne en périphérie
Alimentation du public	
Passage à une alimentation locale et végétarienne ainsi qu'à un service de boissons locales uniquement	**-4 %** des émissions
Energie	
Remplacement des systèmes de chauffage au gaz ou au fioul par une autre technologie (biogaz, bois, pompe à chaleur, géothermie, granulés de bois...)	**1,9%** des émissions
Passage à l'éclairage LED avec détecteur de présence	non-estimée
Mobiliser les salariés pour encourager la sobriété des usages, par des défis "positifs" tels que le concours "CUBE" qui vise à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer leurs consommations en mettant en œuvre une compétition ludique/	non-estimée
Achats et immobilisations	
Allongement de la durée de vie du matériel scénique et informatique	**2%** des émissions
Numérique	
Limiter la masse des données mise en ligne pour la communication en favorisant les formats vidéos n'excédant jamais la HD 1080p et la communication via textes, images et fichiers sonores sur les réseaux sociaux lorsque c'est possible (ce qui implique le renoncement aux lives en 2K, 4K et en réalité virtuelle ainsi qu'aux équipements correspondants).	*impact à considérer de manière dynamique, non estimable ici*
Achat de matériel reconditionné ou d'occasion pour la bureautique, l'informatique et la téléphonie de bureau	**0,07%** des émissions

Recommandation pour le secteur de l'édition

Fabrication
Eco-concevoir : choisir un papier en fonction de son empreinte carbone ; standardiser les formats et papiers des livres pour réduire l'impact énergétique et la consommation de matière lors de la fabrication, supprimer bandeaux et sur-couvertures
Rendre l'information GES accessible et lisible (Paper Profiles) de manière obligatoire
Diminuer fortement les distances parcourues par les matières premières (pâte à papier, papier) et les produits finis (livres)
Privilégier le fret ferroviaire, maritime et fluvial, supprimer le fret aérien, réduire fortement le fret routier
Renoncer aux livres et produits les plus émetteurs de GES (livres sonores, livres tissus, cartes à gratter coffrets…
Distribution
Limiter la vitesse des poids-lourds, former tous les conducteurs à l'éco-conduite, qui permet de réduire les émissions de 10 à 15%
Massifier les commandes, mieux remplir cartons et camions
Développer la livraison en vélo-utilitaire pour les derniers kilomètres / livraison en centre-ville
Développer et généraliser la rénovation des retours défraîchis
Rendre le pilon plus coûteux que la réintégration, par exemple par l'inscription des éditeurs dans la loi REP pour le papier, dont ils sont actuellement exemptés.
Librairie et point de vente
Supprimer les étiquettes collées sur les livres (code-barres en GSS)
Diminuer le nombre de commandes au distributeur par semaine pour regrouper les livraisons
Sobriété énergétique : éteindre l'éclairage des vitrines en dehors des heures d'ouverture - baisser le thermostat d'un degré en hiver, limiter l'usage de la climatisation en été (ventilation naturelle, stores…)
Intégrer la possibilité de louer ou revendre un livre d'occasion, dans la chaîne de valeur économique, de manière à générer des revenus pour les auteurs, éditeurs et libraires.
Clients : lecteurs et lectrices
Se rendre en librairie en mobilité douce
Achats en ligne : se faire livrer en point-relais plutôt qu'à domicile
Accepter que toutes les commandes ne soient pas urgentes : regrouper les commandes, allonger les délais de livraison
Donner, prêter, louer, revendre les livres ; fréquenter davantage les bibliothèques

Recommandation pour le secteur de l'exploitation (salles de cinéma)

Les connaissances actuelles ne permettent pas de chiffrer le potentiel de décarbonation de toutes les mesures préconisées.

Bâtiment	
Renoncer au gaz pour le chauffage des salles de cinéma	**-63 %** des émissions liées à l'énergie (-25 MtCO2eq)
Mise en place de nouveaux usages proscrivant notamment les allumages permanents (climatisation, éclairage des façades lumineuses), remplacement des projecteurs à Xénon par des projecteurs laser	
Avec l'objectif d'une diminution de 20 % des dépenses énergétiques	
Eco-labellisation architecturale	
Achats	
Achats de confiserie auprès de fournisseurs locaux	Non estimé
Mobilité	
Déplacement des visiteurs : via des incitations à la mobilité douce et la mobilité partagée, baisse de 20% du nombre de voitures permettant aux spectateurs de se rendre dans les salles de cinéma *Exemples : installation de stationnement vélo sécurisés, avantages tarifaires pour les personnes venues en transport en commun, installation de bornes de recharges de voiture électriques…*	**-15 %** des émissions liées aux déplacements des spectateurs (-134 MtCO2eq)
Déplacements domicile – travail : Plans de mobilité intégrant les déplacements domicile-travail ; encouragement et facilitation du recours aux transports en commun et aux mobilités douces ou décarbonées : suppression des parkings autos, développement des parkings à vélo, mise à disposition de bornes de recharge, facilitation du covoiturage, etc.	**-47 %** des émissions liées aux déplacements domiciles travail (-17 MteqCO2)
Déplacements professionnels : Report modal : suppression de l'avion ; remplacement de la voiture par le train ; auto-partage, facile à mettre en œuvre car les grands événements professionnels réunissent souvent des exploitants d'une même région.	Non estimé
Parc de véhicules : réduction du parc de véhicules utilitaires légers, remplacement par des véhicules électriques	Non estimé
Transport des oeuvres et approvisionnements	
Transport des copies de films : pour les copies physiques, diminution du nombre de rotation de camion, re-création de stocks régionaux ; pour les copies numériques, réguler les envois multiples de films très lourds, facturer les distributeurs à l'envoi et non au forfait	
Transport des confiseries : diminution du nombre de rotation des camions, optimiser leurs chargements	

Déchets
Vente en vrac de confiseries
Recours au système de consignes en verre pour les boissons vendues

Recommandation pour le secteur des arts visuels

Les transformations dites « transparentes »
La rédaction d'une charte d'engagement du musée, signée par la présidence, l'administration générale, et la mise à disposition d'outils d'éco-conception des expositions, sur le modèle des guides existants déjà à la BNF ou Universcience par exemple.
La substitution des protéines animales et singulièrement de la viande rouge par des protéines végétales pour des repas proposés et le recours à une alimentation davantage locale, de saison voire biologique lors des évènements inauguratifs, promotionnels et privatisations ; don des invendus alimentaires de ces manifestations.
Les transformations « positives »
Être prescriptif dans les cahiers des charges des sous-traitants et pondérer de façon plus significative le poids des critères environnementaux dans l'attribution des marchés, qu'il s'agisse de scénographie ou de régie.
L'inscription de la mention « la connaissance des enjeux énergie-climat » dans les compétences appréciées pour les offres d'emploi afin d'accroître le vivier de compétences et d'encourager les formations initiales du secteur culturel à intégrer systématiquement l'enseignement des enjeux énergie-climat dans leurs programmes.
La sensibilisation et formation des tous les collaborateurs aux enjeux développement durable, énergie et climat.
Accroissement des échanges entre secteur professionnel et monde de l'enseignement. La prise de parole des chefs de projets et régisseurs dans les écoles professionnelles afin de partager l'expérience en matière de transition écologique permettrait de faire évoluer l'approche métier et de contribuer à la prise de conscience sur la nécessaire évolution des gestes métiers (scénographie, régie, convoiement notamment).
La communication positive avec les visiteurs pour le recours à des mobilités décarbonées pour venir et repartir de l'exposition ainsi que lors du parcours de visite (le cas échéant ticket transport couplé avec ticket d'entrée ou réduction sur le ticket d'entrée si preuve d'usage de mode doux).
Le recours systématique aux ressourceries pour la création et la fin de vie des décors et scénographies qui participent du développement des réseaux de réserves scénographiques.
Demander systématiquement un "devis carbone" aux transporteurs, aux côtés du devis financier afin de les inciter à proposer les modes de transport et d'emballage les moins impactants; contractualiser la production du bilan carbone du transport et convoiement à fournir avec la facture.

La mise en vente de produits dérivés à faible impact, en recentrant la gamme de produits vers des produits éco-conçus ou en relocalisant plus proche de la France la production de certains produits, par exemple les magnets.
Les transformations dites "offensives"
La mise en place d'un management des questions environnementales, couvrant le champ de l'activité de production des expositions, y compris un processus d'amélioration continue incluant la pratique de « retours d'expérience » formalisés à l'issue des expositions afin de partager les progrès constatés, les difficultés rencontrées et les moyens d'y faire face.
La poursuite de la mise en performance énergétique des bâtiments, y compris la modulation des conditions de température et conservation lors que les musées sont dépositaires de leurs propres collections permanentes.
L'allocation d'un « budget carbone » aux expositions temporaires et la prise en compte de ce critère aux côtés des critères financier et scientifique lors de la prise des décisions du comité de programmation.
Le recours systématique à l'éco-conception des expositions, l'obligation de recourir à une matériauthèque (AMAT par exemple), utiliser des matériaux labellisés bas carbone et/ou de seconde vie, réemployer les matériaux utilisés, choisir des cimaises réutilisables, mutualiser les expositions.
Mutualiser les scénographies d'exposition chaque fois que possible, se doter de cimaises réutilisables ou les mutualiser entre institutions.
Grouper les transport d'œuvres et autoriser le cas échéant un stockage temporaire de nature à faciliter leur groupage.
La modification des pratiques de transport et convoiement des œuvres, y compris via le recours au convoiement digital, la ré-interrogation des pratiques visant par exemple, à recourir de façon raisonnée aux caisses isothermes ou à ne pas gerber les œuvres lors du transport.
Assouplissement des normes internationales de conservation.
La diminution du nombre d'expositions temporaires et l'allongement de la durée des expositions.
Les transformations dites "défensives"
Les transformations dites « défensives » encouragent le renoncement aux opportunités les plus carbonées afin de ne pas créer d'inerties nouvelles dans le cadre de la prise en compte des enjeux énergie-climat. À titre d'exemple :
Le renoncement au transport de certaines œuvres en construisant un propos scientifique autour d'un nombre d'œuvres plus restreint et d'origine moins lointaine.
Le renoncement au recours à des matériaux trop fortement carbonés ou difficilement recyclables, comme le coton gratté, le polyane et les moquettes.
Le renoncement à la diffusion en UHD, 4K et 8K pour l'ensemble des contenus vidéos en ligne.
Le renoncement à des innovations technologiques fortement carbonées telles que les NFT (non fungible token) par exemple.

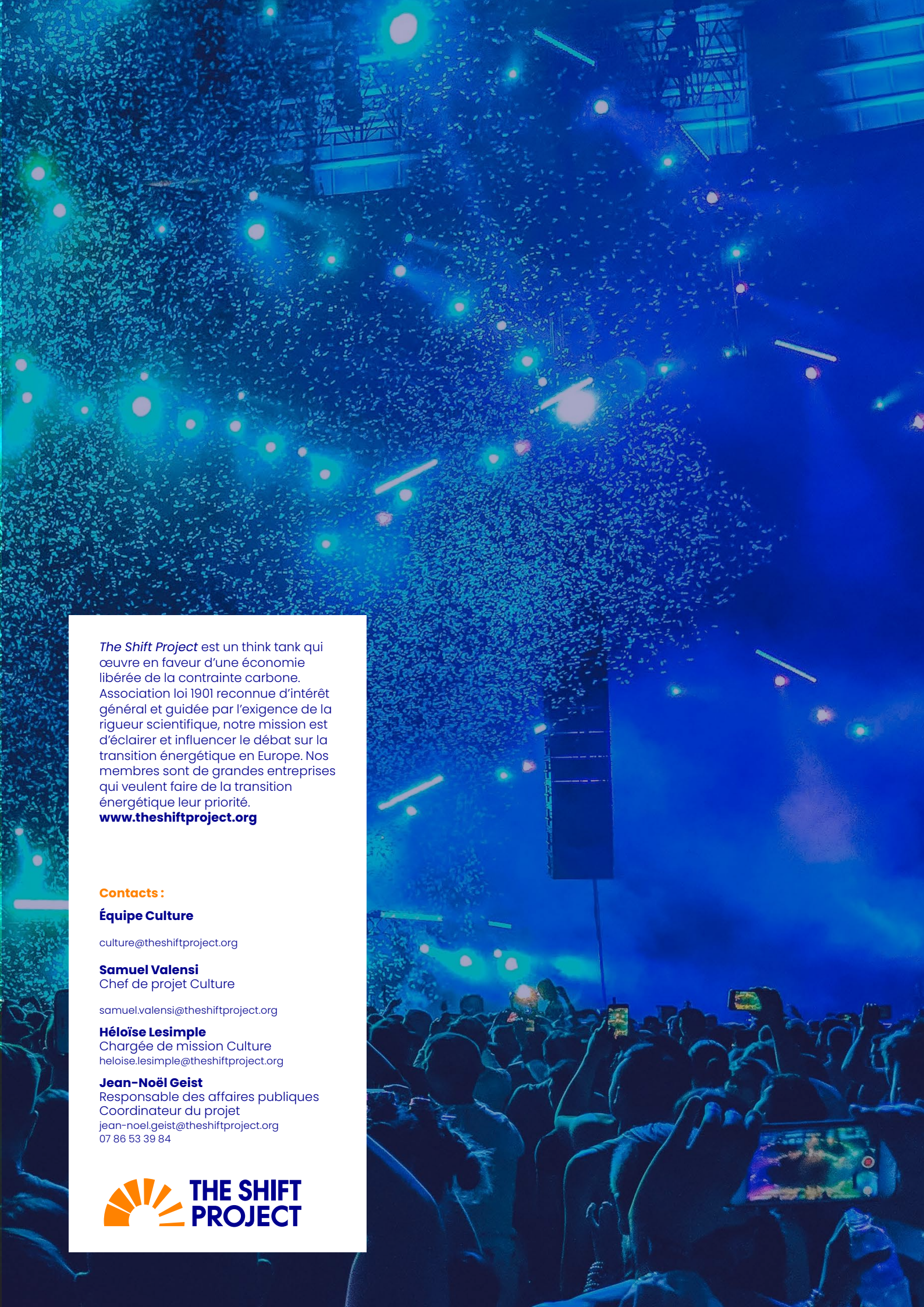

The Shift Project est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, notre mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. Nos membres sont de grandes entreprises qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité.
www.theshiftproject.org

Contacts :

Équipe Culture

culture@theshiftproject.org

Samuel Valensi
Chef de projet Culture

samuel.valensi@theshiftproject.org

Héloïse Lesimple
Chargée de mission Culture
heloise.lesimple@theshiftproject.org

Jean-Noël Geist
Responsable des affaires publiques
Coordinateur du projet
jean-noel.geist@theshiftproject.org
07 86 53 39 84

THE SHIFT PROJECT